





COLLECTION THÉMA







Dans le Ségala, travailler et décider à plusieurs, c'est mieux

Au GAEC du Vieux Chêne

"Nous souhaitons partager le travail pour être plus disponible pour nos proches et nous investir davantage dans nos responsabilités. Tout ceci est rendu possible par les plus-values que nous amènent les filières de qualité pour nos deux troupeaux de brebis laitières et allaitantes"









ELÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

90 ha de SAU

Céréales 23 ha

Prairie 23 ha

Prairie temporaire 44 ha

Chargement apparent : 1,3 UGB / ha. Les prairies temporaires sont à base de luzerne dactyle (20 ha) pour les stocks d'ensilage et de foin, de ray-grass pâturés et récoltés en foin (15 ha) et de prairies longue durée destinée à la pâture (9 ha). Avec les cultures d'orge et de triticale, l'exploitation est autonome en fourrages, céréales et paille.

DONNEES REPERES

Main-d'œuvre: 3 associés

SAU: 90 ha

- 67 ha de SFP (100% en prairies)

- 23 ha de céréales autoconsommées

Cheptel: 105 UGB

326 brebis laitières, de race Lacaune.
88600 litres de lait livrés, soit 272 litres par brebis

AOP Roquefort

366 brebis allaitantes, de race Lacaune.3 agnelages en deux ans.

Production d'agneaux 35 kg croisés Charollais et Rouge de l'Ouest.

Label Rouge Agneaux d'Aveyron

Autonomie fourragère: 92 %

Concentrés: 151 kg par brebis laitière, 62% produits sur l'exploitation



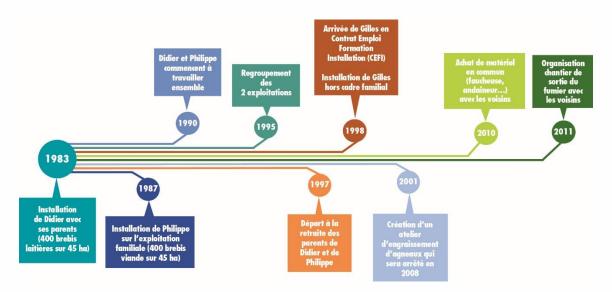
TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

• Partager le travail à trois pour être disponibles et efficaces

Didier, 55 ans, Philippe, 52 ans et Gilles, 47 ans.

Depuis longtemps, ces éleveurs réfléchissent à l'organisation et au partage du travail sur leur exploitation. Dès les années 70, les parents de Didier étaient adhérents d'une banque de travail. Et lors de son installation en 1987, Philippe a déjà l'idée de s'associer avec un autre éleveur voisin. Cela s'est fait en 1995. Et c'est en 1997 que Gilles est arrivé sur l'exploitation, dans un premier temps en Contrat Emploi Formation Installation (CEFI), puis comme associé pour remplacer les parents de Didier, partis à la retraite.

• Les dates et innovations-clés







LES INNOVATIONS ... POINT PAR POINT



Des objectifs partagés

Les trois associés ont des objectifs très proches, que ce soit sur les orientations à donner à leur système d'exploitation, l'importance des filières de qualité, le

partage du temps de travail ou du temps libre... La répartition des revenus est basée sur un partage égalitaire avec comme base : 80 % pour le travail et 20 % pour le capital.





• Un travail planifié en concertation

Les 3 associés définissent ensemble l'organisation du travail. En semaine, les 3 associés se retrouvent tous les matins dans un bureau commun, pour discuter du planning de la journée et prévoir les tâches de la semaine. Le

vendredi, ils prévoient également l'organisation du travail à faire au cours du week-end.

La répartition du travail est faite selon l'historique de l'exploitation: Didier est resté en charge du troupeau laitier, Philippe du troupeau allaitant et Gilles est présent sur les deux ateliers. En période de pointe (les mises bas par exemple), les trois associés interviennent ensemble. Ils participent également tous les trois aux travaux extérieurs.





• La conduite des ateliers est réfléchie pour optimiser le temps de travail

L'organisation est réfléchie pour éviter d'avoir des pointes de travail trop importantes. Pour répondre aux demandes d'étalement de la collecte de lait par la filière Roquefort,

les éleveurs ont avancé la période de mise bas des laitières qui se situe à partir du 20 octobre pour les adultes et deux mois plus tard pour les antenaises. L'élevage est en sélection Lacaune lait. Près de 90 % des femelles sont inséminées, de façon à avoir un meilleur groupage des mises bas. La période de traite démarre mi-novembre et se termine

au 8 juillet.

Pour les brebis allaitantes, les mises bas sont fractionnées sur 3 périodes : en mars, en juin et en octobre. Pour les deux troupeaux, l'alimentation en période de bergerie est à base d'ensilage d'herbe en libre-service et de foin.



• Un maximum de travaux réalisés en entraide

Dès les années 70, les parents de Didier étaient adhérents d'une banque de travail... Ce travail en lien avec les voisins se poursuit aujourd'hui avec l'achat de matériels de récolte des fourrages (faucheuse, andaineur...) et l'organisation de chantiers collectifs de récolte des fourrages et sortir le fumier des bergeries.



LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Résultats économiques

Exploitation en croisière qui dégage un volume d'argent important : 237 000 €, dont 20 % est composé par les aides, avec une efficacité économique globale intéressante. L'ensemble des charges est maîtrisé pour les charges opérationnelles (29% du produit brut) que les charges de structures PB). L'engagement (32% financier est faible (9% de l'EBE) car les investissements sont faibles et amortis.

Impact environnemental

Des parcelles de prairies naturelles très proches de la ville de Rodez sont valorisées par les brebis laitières mais il convient d'être très prudent lors des déplacements du troupeau à cause de la circulation routière. Les éleveurs limitent l'utilisation d'engrais et de pesticides. Ils participent aux opérations de collecte des bâches d'ensilage, des sacs d'engrais et des emballages de produits phytosanitaires. La mise aux normes des installations permet de récupérer les eaux blanches et les jus d'ensilage. Les fumiers sont compostés et épandus sur les prairies et à l'implantation des céréales à raison de 20 T/Ha. L'exploitation est autonome en fourrages grossiers, paille et grains.

3

Aspect travail

Chaque associé prend 1 weekend par mois et 15 jours de congés en dehors de la période 1^{er} janvier - fin mars pendant laquelle l'activité sur les troupeaux est plus intense. Une entente est toujours possible pour se libérer si besoin.

Année 2014
237 000
908 €/1000 litres
249 €/brebis
41 %
9 %
28 400 €/UMO
1,5 SMIC/UMO

Indicateurs	Année 2014
Prairies	75 % de la SAU
Chargement apparent	1,3 UGB/ha
Fertilisation minérale	36 N, 22 P, 7 K / ha SAU

Quelques jours de repos par mois suivant les besoins de chacun. Les associés s'arrangent pour s'organiser entre eux 15 jours de congés par an

REGARDS CROISÉS

• Regard d'éleveurs

« Pour fonctionner à 3 associés, il faut être tolérant, permettre à chacun de donner son avis sur les façons de faire... Il faut tout de même avoir des objectifs communs sur les pratiques, le travail, le temps libre et sur le résultat économique. Pour l'avenir nous devons réfléchir à une solution qui nous permettra de pérenniser le système actuel. Aucun de nous n'a de perspective de reprise. Il faut trouver une autre solution car on aimerait que le système que nous avons mis en place puisse se perpétuer. En élevage en particulier, avec les contraintes liées au travail d'astreinte, il nous semble que l'association est une solution d'avenir ». Didier ESPINASSE

• Regard de technicien

« L'exploitation du GAEC du Vieux Chêne est intéressante car l'association des 3 personnes dure dans le temps et donne l'impression que tous les associés sont au même niveau de connaissance de leur système, partagent les mêmes points de vue et les mêmes objectifs. Et où le respect de chacun est primordial.

Une réussite d'association à 3 personnes qui sont satisfaites de leur situation, à l'unisson, et qui souhaiteraient poursuivre l'aventure... Et la pérenniser, même si ce ne sera sûrement pas avec des membres des trois familles ».

Gilles NOUBEL. UNOTEC

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – <u>www.idele.fr</u> <u>Achevé d'imprimer en Juin 2016</u>

Réf.: 00 16 502 022 - <u>ISBN: 978-2-36343-738-9 - ISSN: 2416-9617</u>

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Florence Benoit (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Gilles Noubel, UNOTEC

Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Gilles Noubel – UNOTEC

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.



